

Volet 5

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffeRéservé
au
Moniteur
belge

06103760

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

16-06-2006

Reçu Greffier,

Dénomination

(en entier) :

"Sainte Marie Afrique-Bésil"

Forme juridique

A.S.B.L.

Siège

Chaussée de Marche 170 à 5100 JAMBES (Namur)

N° d'entreprise

420.929.916

Objet de l'acte :

Modification du Conseil d'Administration

L'assemblée générale réunie le 6 juin 2006 a pris acte de la démission des administrateurs suivants :

BEUDELS Marie-Louise, 5, rue des Grêlons, 5580 Mont Gauthier, née à Namur le 26 09 38

DEOM Bernadette, 11, rue Rupplémont, 5000 Namur, née à Anlier le 12 04 39

Cette même assemblée a nommé comme administrateurs, pour terminer leur mandat, prenant cours le 6 juin 2006, les personnes ci-après :

COLLIGNON Marie-Claude, 170, chaussée de Marche, 5100 Jambes, née à Redu le 10 11 41

DOUXCHAMPS Agnès, 170, chaussée de Marche, 5100 Jambes, née à Namur le 08 09 30

A ce jour, le conseil d'administration est composé comme suit

ASSOIGNON Françoise, 181, rue des Brasseurs, 5000 Namur, née à Elisabethville le 15 11 51

CARROLL Judith, 11, rue Rupplémont, 5000 Namur, née à Buffalo - USA - le 02 09 46

COLLIGNON Marie-Claude, 170, chaussée de Marche, 5100 Jambes, née à Redu le 10 11 41

DOUXCHAMPS Agnès, 170, chaussée de Marche, 5100 Jambes, née à Namur le 08 09 30

LEBRUN Thérèse, 22, rue du Président, 5000 Namur, née à Namur le 07 07 36

MARSHALL Joan, 1 Grafton Road, Middlesex, née à Prestalyn - Gde Bret, le 01 09 46

MOREAU Christiane, 167 chaussée de Marche, 5100 Jambes, née à Namur, le 30 10 29

Le conseil d'administration désigne comme

Présidente : LEBRUN Thérèse

Vice-présidente : COLLIGNON Marie-Claude

Secrétaire : ASSOIGNON Françoise

Administratrice déléguée et trésorière : MOREAU Christiane

Le conseil d'administration délègue la représentation et la gestion journalière à

MOREAU Christiane, 167 chaussée de Marche, 5100 Jambes, née à Namur, le 30 10 29

Pour représenter et engager valablement l'association, une seule signature suffit.

Pour les actes qui dépassent la représentation et la gestion journalières, le conseil d'administration délègue ses pouvoirs à

ASSOIGNON Françoise, 181, rue des Brasseurs, 5000 Namur, née à Elisabethville le 15 11 51

CARROLL Judith, 11, rue Rupplémont, 5000 Namur, née à Buffalo - USA - le 02 09 46

COLLIGNON Marie-Claude, 170, chaussée de Marche, 5100 Jambes, née à Redu le 10 11 41

DOUXCHAMPS Agnès, 170, chaussée de Marche, 5100 Jambes, née à Namur le 08 09 30

LEBRUN Thérèse, 22, rue du Président, 5000 Namur, née à Namur le 07 07 36

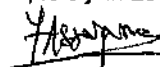
MARSHALL Joan, 1 Grafton Road, Middlesex, née à Prestalyn - Gde Bret, le 01 09 46

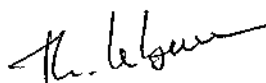
MOREAU Christiane, 167 chaussée de Marche, 5100 Jambes, née à Namur, le 30 10 29

Pour représenter et engager valablement l'association, il faut deux signatures conjointes

Extrait conforme

Jambes, le 6 juin 2006


 ASSOIGNON Françoise
 administratrice


 LEBRUN Thérèse
 administratrice

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/06/2006 - Annexes du Moniteur belge